



RAPPORT ANNUEL 2019

SOMMAIRE

Ce qui nous motive	3
Dossiers politiques	4
Manifestations et communication	9
Représentations	11
Groupes de base et membres	12
Comité	14
Conférence des directeurs et secrétariat central	16
Finances	17

Photo de couverture: Basler & Hofmann AG, Photographe: Sandro Diener
Rédaction: secrétariat de constructionsuisse

CE QUI NOUS MOTIVE

Nous avons connu une année intense et passionnante. Nous avons joué les rôles d'initiateur, de plaque tournante, d'intermédiaire, d'interlocuteur, et bien d'autres encore. Nous avons pu lancer de nombreuses actions et obtenir quelques résultats réjouissants. Nous avons discuté, débattu et coordonné afin de renforcer encore le rôle de constructionsuisse comme porte-parole du secteur de la construction dans la politique et dans le public.

constructionsuisse s'est notamment fortement engagée dans les dossiers politiques particulièrement importants pour notre secteur. Nous ne citerons ici que les principales activités liées au processus législatif:

- La révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) a longuement occupé le secteur de la construction et l'occupe toujours. constructionsuisse s'est impliquée dès le début en première ligne et en tant que leader. Grâce à la révision en parallèle de la LMP et de l'AIMP, l'harmonisation des différentes réglementations en matière de marchés publics de la Confédération et des cantons, visée par cette révision, vient concrétiser un souhait de longue date du secteur de la construction.
- constructionsuisse a lancé avec succès sur la scène politique le thème «Collecte multiple de la redevance de radio-télévision auprès des entreprises».
- constructionsuisse a publié sa position en matière de politique climatique et énergétique à la suite de débats animés et d'une procédure de formation de l'opinion largement étayée. Cette position concerne avant tout le parc immobilier. De fait, constructionsuisse a été en mesure de se positionner comme interlocuteur pour la politique climatique et énergétique.

Outre les échanges nombreux avec les représentantes et les représentants du Parlement fédéral, nous avons présenté de nombreuses prises de position et ainsi activement mis en avant les intérêts du secteur de la construction auprès de l'administration fédérale. En nous appuyant sur un dialogue étroit avec nos membres, nous nous sommes continuellement efforcés de mettre sur pied des modèles pertinents viables d'un point de vue d'économie de marché et entrepreneurial.

Les mois à venir seront marqués par une forte insécurité et des défis économiques colossaux. constructionsuisse va tout mettre en œuvre, comme elle l'a déjà fait jusque-là, pour que les risques qui pèsent sur le secteur suisse de la construction en cette période de crise liée au coronavirus soient aussi minimes que possible, et pour que les opportunités qui existent (numérisation, par exemple) soit exploitées à leur maximum. Dans ce contexte, l'engagement de notre association au niveau national reste primordial. Nous mettons toute notre énergie à la constitution d'un secteur de la construction fort, innovant et moderne.



Hans Wicki, conseiller aux États
Président de **constructionsuisse**



Benjamin Wittwer
Directeur de **constructionsuisse**

DOSSIERS POLITIQUES

Changement de paradigme dans le domaine des marchés publics – Évolution LMP/AIMP 2019

La révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) a longuement occupé le secteur de la construction et l'occupe toujours. constructionsuisse s'est impliquée dès le début en première ligne et en tant que leader. Grâce à la révision en parallèle de la LMP et de l'AIMP, l'harmonisation des différentes réglementations en matière de marchés publics de la Confédération et des cantons, visée par cette révision, vient concrétiser un souhait de longue date du secteur de la construction.

Après plusieurs années de travaux préliminaires et un temps de consultation très long, le Parlement a approuvé le 21 juin 2019 la révision totale de la LMP. Une large part du secteur de la construction s'est impliquée au préalable de manière très active en faveur d'un aménagement de qualité, tous ses acteurs poussant ainsi dans la même direction. Cette coopération a porté ses fruits. Le projet répond à presque tous les égards aux attentes du secteur de la construction. Il permet de tracer la voie vers le changement de paradigme attendu depuis longtemps, en concentrant à nouveau fortement l'attention sur la qualité et en rendant possible le renoncement à des préoccupations purement liées au prix. Le succès et l'impact de notre engagement en matière de révision de la LMP se reflète dans le fait que sur nos onze propositions majeures, dix ont été acceptées (cf. tableau p. 5).

Le 15 novembre 2019, l'Autorité intercantonale pour les marchés publics (AiMp) compétente a approuvé lors d'une assemblée plénière exceptionnelle la révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP 2019). De fait, plus rien ne semble pouvoir entraver l'harmonisation des diverses réglementations en matière de marchés publics.

Pourtant, rien n'est encore fait: pour que la nouvelle législation produise l'effet escompté, il est primordial que le changement de paradigme, qui s'appuie sur elle, soit lui aussi appliqué. C'est pourquoi le secteur de la construction s'engage, avec constructionsuisse à sa tête et en coopération avec la KBOB, pour la mise en œuvre du nouveau droit, avec pour objectif que les principales nouveautés deviennent elles aussi effectives pour les services des acquisitions et les mandataires. La LMP révisée entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

LMP : influence politique de constructionsuisse

Consultation	Proposition construction-suisse	Message Conseil fédéral	Décision Chambres fédérales
Distinction entre secteur principal et secteur secondaire de la construction	Renoncement à cette distinction	= Proposition constructionsuisse	= Proposition constructionsuisse
Enchères inversées	Pas d'enchères inversées	= Proposition constructionsuisse	= Proposition constructionsuisse
Pas de consultation du procès-verbal d'ouverture des offres	Consultation du procès-verbal d'ouverture des offres	= Consultation	= Proposition constructionsuisse
Principe du lieu de provenance	Principe du lieu d'exécution	= Consultation	= Proposition constructionsuisse
[Aucune disposition]	Pas d'exclusion en raison de prévention sur la base de travaux de R&D préalables	= Consultation	= Proposition constructionsuisse
Prix comme principal critère d'adjudication	Qualité au même niveau que le prix	= Consultation	= Proposition constructionsuisse
[Aucune disposition]	Nouveaux critères d'adjudication « Plausibilité de l'offre » et « fiabilité du prix »	= Consultation	= Proposition constructionsuisse
Attribution du mandat à l'offre la plus avantageuse (« günstig » en allemand)	Attribution du mandat à l'offre la plus avantageuse (« vorteilhaft » en allemand)	= Consultation	= Proposition constructionsuisse
L'autorité PEUT intervenir contre le dumping	L'autorité DOIT intervenir contre le dumping	= Consultation	= Proposition constructionsuisse
Droit de regard dans le calcul des prix, avec possibilité de correction	Supprimer	= Consultation	= Proposition constructionsuisse
Recours : seulement action en constatation	Recours complet	= Consultation	= Conseil fédéral

Revendications en matière de politique climatique et énergétique

Le comité de constructionsuisse s'est penché de manière approfondie sur la politique climatique et énergétique, depuis le milieu de l'année 2018 et dans le cadre de la re-traité du 4 février 2019. La question centrale était de savoir comment cette politique devait être appliquée au parc immobilier au-delà de 2020. Les prises de positions qui en ont résulté, et qui ont été discutées avec les groupes de base et les organisations membres, ont été concrétisées dans des objectifs, des thèmes prioritaires et une exigence. [Téléchargement Prise de position](#)

constructionsuisse se prononce en faveur d'une diminution des émissions de CO₂ sur le parc immobilier, au profit d'une politique environnementale porteuse d'avenir. Le secteur de la construction reconnaît la problématique que posent les émissions de CO₂ et pense en être, dans le même temps, une partie de la solution. Dans notre secteur, de nombreux objectifs ont pu être atteints et nous devons poursuivre dans cette voie. Notre secteur veut contribuer à préserver à l'avenir la place de la Suisse parmi les pays les plus innovants.

Sur le plan politique, constructionsuisse s'engage pour la mise en place d'incitations visant à promouvoir les nouvelles constructions de remplacement et à maintenir le Programme Bâtiments, en y associant les nouvelles constructions de remplacement et la technique du bâtiment. Le secteur de la construction présente là son plus fort potentiel pour aider à atteindre les objectifs climatiques et énergétiques. Nous nous appuyerons sur cette base pour continuer à participer aux débats politiques.

Nouvelles règles pour la construction en dehors des zones à bâtir

Dans la deuxième étape de la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), le Conseil fédéral veut proposer notamment de nouvelles règles pour la construction en dehors des zones à bâtir. Le principe fondamental de la séparation entre zones constructibles et zones non constructibles reste préservé. Les cantons se voient accorder plus de flexibilité pour les utilisations supplémentaires d'intérêt public, à condition toutefois de garantir pour celles-ci des compensations. Les autorisations de construire en dehors des zones à bâtir doivent en outre être assorties d'une obligation de démolir. Par ailleurs, des principes pour l'aménagement d'espaces fonctionnels et du sous-sol doivent être à l'avenir intégrés dans la LAT. De plus, la pesée des intérêts doit être renforcée en l'ancrant nouvellement dans la loi.

constructionsuisse suit ce projet avec un esprit critique. Ce projet a été traité début 2019 par la Commission de l'aménagement du territoire du Conseil national et constructionsuisse était invitée à prendre part à la consultation. Des questions restent notamment en suspens concernant l'efficacité de l'approche de planification et de compensation. Celles-ci doivent être tirées au clair avec la plus grande attention. Il n'y a donc pas à entrer en matière sur ce projet, aussi longtemps que les questions fondamentales n'ont pas été traitées. Les requêtes ont été entendues.

Suite au rejet du projet par le Conseil national, la Commission de l'aménagement du territoire du Conseil national reprend ce projet en main avec pour but d'identifier de nouvelles approches. Elle traitera les questions en suspens avant de décider de la mise en œuvre du projet.

Cargo sous terrain

Les routes et les voies ferrées suisses sont fortement exploitées, tout particulièrement entre les centres-villes et au sein de ceux-ci. Les prévisions annoncent une nouvelle augmentation du trafic des personnes et des biens pour les années à venir. Le système logistique complet numérique intitulé Cargo sous terrain prévoit de relier à l'horizon 2031 les grands centres-villes de Suisse. L'objectif est de réduire le trafic ferroviaire et routier. Compte tenu de l'évolution prévue pour le volume du transport routier et ferroviaire de marchandises, constructionsuisse soutient ce projet et s'est d'ores et déjà engagée dans la phase de consultation. En effet, il est important de rechercher des approches nouvelles. L'espace disponible à la surface terrestre est limité et il n'est pas possible d'en augmenter sans cesse sa capacité.

Au cours de la session estivale 2019, constructionsuisse a organisé une soirée des parlementaires autour du thème de la construction dans le sous-sol et sous le titre «La Suisse est fortement urbanisée: devons-nous désormais passer par dessous?». Leonie Dörig, Dr en droit, avocate chez Ernst Basler et Partner et maître de conférences au Zentrum für öffentliches Wirtschaftsrecht de la ZHAW, s'est penchée en tant qu'experte sur la situation juridique. Andreas Flury, ing. ETH, co-initiateur du «Fachkreis Nutzung des Untergrunds» et ancien chef de projet général de la Glattbahn, s'occupe depuis de nombreuses années de cette thématique et a fait part de sa vision de la situation. Le système novateur de logistique globale «Cargo sous terrain», à propos duquel Jean-Pascal Gendre, Président de la Direction du Groupe CSD et membre du comité de direction de Cargo sous terrain a proposé des informations de première main, a également suscité un vif intérêt.

LRTV. Pas de double imposition des communautés de travail

Une première victoire a été remportée au cours de l'année sous revue en ce qui concerne la redevance radio-télévision. Le conseiller aux États Hans Wicki (19.413) et les conseillers nationaux Christian Wasserfallen (19.411) et Jürg Grossen (19.412) ont présenté simultanément, le 20 mars 2019, des initiatives identiques intitulées «Pas de double imposition des communautés de travail».

Le 2 juillet, la Commission des transports et des télécommunications du Conseil des États (CTT-E) a donné suite à l'initiative parlementaire d'Hans Wicki. Le registre des personnes assujetties à la TVA détermine désormais quelles sont les entreprises qui doivent s'acquitter de la redevance radio-TV. La CTT-E a établi que l'application de cette taxe a eu pour conséquence, aussi bien pour les entreprises concernées que pour les communautés de travail, une double imposition qui n'avait pas été prévue par le législateur. De ce fait, la CTT-E ordonne, par le biais de l'initiative parlementaire Wicki, une réglementation dérogatoire pour les communautés de travail. La CTT-N a

approuvé le 12 août l'initiative Wicki et donné suite, dans le même temps, aux initiatives 19.411 et 19.412. Le 11 février 2020, la Commission du Conseil des Etats a suspendu provisoirement l'initiative Wicki en se référant au paquet de mesures prévu pour la promotion des médias. Ce dernier offrirait probablement la possibilité d'une application de la requête liée à l'initiative plus précoce qu'en passant par une deuxième révision de la loi. Le sujet ayant une portée particulièrement importante, la Commission du Conseil national s'en est cependant tenue le 10 février 2020 à sa décision initiale de donner suite à l'initiative.

Compliance

Les associations professionnelles et organisations du secteur suisse de la construction ont adopté, sous la direction de leur organisation faîtière, une déclaration commune contre la corruption et les violations du droit des cartels. Les associations professionnelles souscrivent à une concurrence libre et équitable. Elles souhaitent diffuser ce message à la fois au sein d'elles-mêmes et à l'extérieur. Des mesures de communication et des formations doivent permettre d'explicitier et d'informer au cœur du secteur de la construction. Une première déclaration commune intitulée «contre la corruption et les violations du droit des cartels» a été élaborée en 2019, sur la base de laquelle les organisations signataires affirment ne pas tolérer la corruption dans leurs propres rangs. Plusieurs associations professionnelles et du secteur ont déjà mis en place des mesures et élaboré des documents visant à guider et sensibiliser leurs membres sur ce sujet. Ces notices explicatives sont également publiées sur le site Internet de constructionsuisse. [Téléchargement déclaration de compliance](#)

Prises de position remises et requêtes/consultations (sélection)

- Révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics
- Procédure de consultation CEATE-N pour la loi sur le CO₂
- Procédure de consultation CEATE-N pour la deuxième phase de la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire
- Iv. pa. Wicki: LRTV. Pas de double imposition des communautés de travail
- Iv. pa. Schilliger/Fournier: Pour une concurrence à armes égales
- Iv. pa. Eder: Rôle de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage
- Procédure de consultation Révision totale de l'ordonnance concernant l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (OISOS)
- Procédure de consultation Imposition du logement. Changement de système
- Procédure de consultation Cargo sous terrain
- Procédure de consultation Cadastre des conduites

MANIFESTATIONS ET COMMUNICATION

À côté du travail politique, le succès d'une association repose aussi sur la communication interne et externe. La stratégie entend développer cette communication, afin que constructionsuisse soit encore mieux perçue en tant qu'organisation faîtière. Durant l'année sous revue, constructionsuisse a déjà entretenu des échanges intenses à l'intérieur et à l'extérieur des rangs de l'association et a communiqué via divers canaux, comme la newsletter qui a fait ses preuves, des communiqués de presse, son propre site Internet, lors de manifestations, et sur Twitter.

Assemblée plénière

L'Assemblée plénière de constructionsuisse du 21 août 2019 a mené les délégués dans le canton de Nidwald. En effet, l'Association suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles (VSSM) les a invités dans son École Supérieure du Bürgenstock (HFB). Le Conseiller d'État Josef Niederberger a honoré constructionsuisse de sa présence et a souhaité la bienvenue à l'assemblée dans le canton de Nidwald.

Hans Wicki, président de constructionsuisse et conseiller aux États, s'est déclaré ravi de pouvoir recevoir l'assemblée des délégués sur ce très beau site de son canton d'origine. Outre l'adoption des comptes 2018, du budget 2020 et d'autres questions statutaires, une élection devait se dérouler. L'Assemblée a élu Christian Wasserfallen, président d'Infra Suisse, comme nouveau membre du comité de constructionsuisse. En outre, il fallait prendre congé d'Hans Rupli, ancien président du groupe de base Second œuvre et techniques du bâtiment, qui quittait le comité. Hans Wicki l'a remercié pour sa très forte implication auprès de constructionsuisse et son engagement de tous les instants en faveur d'un secteur de la construction tourné vers l'avenir. Des applaudissements soutenus ont accompagné le départ d'Hans Rupli. Le groupe de base a choisi le 10 avril 2019 Michael Tschirky, président d'EIT.swiss, pour lui succéder et occuper le poste de président. Hans Wicki lui a souhaité la bienvenue au sein du comité.

Thomas Iten, président central de VSSM, a fourni des informations sur l'École Supérieure du Bürgenstock. Située sur un site magnifique et dotée d'une architecture impressionnante, la HFB peut s'enorgueillir d'une histoire couronnée de succès longue de 75 ans. À la suite d'une rapide visite guidée de la HFB, les délégués ont pu échanger autour d'un verre de bière et d'un en-cas, et ainsi reprendre des forces pour leur trajet retour.

Soirée des parlementaires

La dernière soirée de parlementaires reposant sur l'ancienne formule (événement annuel) s'est tenue mercredi 5 juin 2019 à l'hôtel Schweizerhof de Berne sous le titre «La

Suisse est fortement urbanisée: devons-nous désormais passer par-dessous?». Plus de détail sur cette manifestation en p. 7.

Parmi les nouveautés, il est à noter que depuis le mois de décembre de l'année sous revue, une soirée des parlementaires a lieu lors de chaque session. Cela a eu lieu pour la première fois mardi 17 décembre 2019, sous le titre «La fosse dans la fosse d'orchestre», à l'hôtel Schweizerhof de Berne. La cheffe d'orchestre Lena-Lisa Wüstendörfer a emmené le public à la découverte de son univers. La direction d'orchestre est pour elle une tâche de gestion avec retour immédiat: les résultats d'une direction et d'une communication réussies s'entendent aussitôt. La cheffe d'orchestre améliore la qualité et l'innovation en déléguant à ses collaborateurs la responsabilité individuelle de la réalisation de l'objectif recherché. Une direction efficace consiste à enthousiasmer les musiciennes et les musiciens pour la vision de l'entreprise commune et à exploiter pleinement leur potentiel. Une philosophie de la conduite également transposable à la politique et à l'économie. C'est pourquoi l'exposé a trouvé un large écho parmi les participants.

Relations publiques

constructionsuisse a communiqué par divers canaux. Les envois réguliers de la newsletter électronique ont été à nouveau appréciés, tant par les destinataires que par les auteurs, qui ont fait preuve d'un vif intérêt pour publier.

À côté de la newsletter, constructionsuisse s'est exprimée à travers plusieurs communiqués de presse sur des sujets importants, notamment sur les mots d'ordre du comité concernant des votations ainsi que sur sa position face à des dossiers politiques importants. Parallèlement, la direction a régulièrement publié des chroniques dans le *Baublatt*.

constructionsuisse s'exprime aussi via son compte Twitter sur des thèmes d'actualité concernant le secteur de la construction et la politique.

Rencontres au sommet

constructionsuisse entretient et développe ses relations entre autres à travers ses traditionnelles rencontres au sommet, cette année avec la KBOB et l'Association suisse des banquiers (SwissBanking).

REPRÉSENTATIONS

Groupes de travail et commissions

Les organisations membres ont participé à plusieurs groupes de travail et d'experts de constructionsuisse. Des groupes de travail sont ainsi constitués au sein de l'association afin de traiter une grande variété de sujets. La méthode de travail se révèle alors flexible et dynamique. On peut mettre en avant comme exemple le groupe de travail LAT2, qui s'est penché activement sur ce thème et l'a accompagné avec succès, ainsi que les groupes de travail en matière de marchés publics.

Le secrétariat ou des représentants de constructionsuisse ont travaillé, en plus, dans les organes et les groupes de travail suivants d'autres organisations:

- Commission fédérale des produits de construction (copco)
- KBOB – Groupe constructionsuisse de mise en œuvre LMP
- KBOB – constructionsuisse – groupe de travail Processus d'amélioration continue (PAC)
- Groupe d'échange d'expérience KOF-ETH (ERFA KOF)
- Groupe d'experts en statistiques économiques (WISTA), OFS
- Commission suisse pour les questions immobilières (CSQI)
- Conseil EspaceSuisse
- Conseil de fondation de SuisseMobile

Tribune politique

Quatre fois par an, les affaires politiques sont harmonisées avec les responsables des secrétariats de nos organisations membres dans le cadre de la «Tribune politique». Cette «Tribune politique» rencontre un vif intérêt et répond parfaitement à la nouvelle stratégie placée sous le signe d'une coopération renforcée.

GROUPES DE BASE ET MEMBRES

Groupe de base planification

Président : Stefan Cadosch, SIA

Secrétaire: Mario Marti, usic

CHGEOL Association suisse des géologues, Soleure
CRB Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction, Zurich
FAS Fédération des architectes suisses, Bâle
fsai Fédération suisse des architectes indépendants, Rüslikon
FSAP Fédération Suisse des Architectes Paysagistes, La Chaux-de-Fonds
FSU Fédération suisse des urbanistes, Coire
IGS Ingénieurs-Géomètres Suisse, Berne
SIA Société suisse des ingénieurs et des architectes, Zurich
SIV association suisse des experts immobiliers, St-Gall
Swiss Engineering STV, Zurich
SZS Centre suisse de la construction métallique, Zurich et Lausanne
usic Union suisse des sociétés d'ingénieurs-conseils, Berne
VSS Association suisse des professionnels de la route et du trafic, Zurich

Groupe de base gros œuvre

Président : Gian-Luca Lardi, SSE

Secrétaire : Bernhard Salzmann, SSE

ASECFV Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées, Zurich
Développement Suisse, Berne
Infra Suisse, Zurich
SSE Société suisse des entrepreneurs, Zurich

Groupe de base second œuvre et enveloppe du bâtiment

Président : Michael Tschirky, EIT.Swiss / Hans Rupli, Holzbau Schweiz jusqu'à 08/2019

Secrétaire : Simon Hämmerli, EIT.Swiss

AM Suisse, Zurich
ASC Association suisse des carreleurs, Dagmarsellen
ASEPP Association suisse des entrepreneurs plâtriers peintres, Wallisellen
ASPB Association suisse de la branche des portes, Bachenbülach
CSFF Centrale suisse des constructeurs de fenêtres et façades, Olten
EIT.Swiss Union suisse des installateurs-électriciens, Zurich
Enveloppe des édifices Suisse, Uzwil
feu suisse Association des Poêliers-Fumistes, Carreleurs et Conduits de fumée, Wisen
FFF Association professionnelle suisse des constructeurs de fenêtres et façades, Bachenbülach
FMB Fédération genevoise des Métiers du Bâtiment, Genève*
FRECEM Fédération Romande de Charpenterie, d'Ebénisterie et de Menuiserie, Lausanne*
FREPP fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, Sion*
FRMB Fédération romande des métiers du bâtiment, Lausanne*
FVE Fédération vaudoise des entrepreneurs, Tolochenaz*
GSGI Groupe de l'industrie suisse de la technique du bâtiment, Lucerne
Holzbau Schweiz, Zurich
interieursuisse, Selzach
ISP Communauté d'Intérêts marché Suisse du Parquet, Heimberg
JardinSuisse Association suisse des entreprises horticoles, Aarau

SESE Société des entrepreneurs suisses en échafaudages, Liebefeld
SolSuisse Association des commerces spécialisés de revêtements de sols, Oberentfelden
suissetec Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment, Zurich
USGBS Union Suisse des Grossistes de la Branche Sanitaire, Altdorf
VSD Verband Schweizerischer Unternehmen für Decken- und Innenausbausysteme, Dietikon
VSSM Association Suisse des maîtres menuisiers et des fabricants de meubles, Zurich

Groupe de base production et négoce

Président : Stephan Urwyler, HG COMMERCIALE

Secrétaire : Michael Widmer, FREI Connect

ASCA Association suisse du commerce de l'acier et de la technique du bâtiment, Bâle
ASFAB Association suisse des fabricants d'adjuvants pour béton, Zurich
ASGB Association suisse de l'industrie des graviers et du béton, Berne
ASITEC Association suisse de l'industrie de la terre cuite, Sursee
ASSM Association suisse des marchands de matériaux de construction, Bâle
Association PSE Suisse, Küssnacht a.R.
cemsuisse Association suisse de l'industrie du ciment, Berne
fibrecem Association suisse du fibrociment, Niederurnen
HG Commerciale, Société commerciale de la société suisse des entrepreneurs, Zurich
Industriegemeinschaft Elektro-Installationsmaterial, Zurich
KSV Association suisse des producteurs de briques silico-calcaires, Lyss
Rigips AG, Mägenwil
SwissBeton Association pour les produits suisses en béton, Berne
VSR Association des fournisseurs suisses de systèmes de protection contre le soleil et les intempéries, Zurich

constructionromande

Président : André Buache, FREPP

Secrétaire : Nicolas Rufener, FMB/constructiongenève

ASMMC-SSR, Ass. suisse des marchands de matériaux de construction - Section Suisse romande
constructionfribourg / bauenfreiburg, Fribourg
constructiongenève, Genève
constructionjura, Fédération de Entreprises Romandes de l'Arc jurassien, Porrentruy
constructionvaud, Tolocheaz
constructionvalais, Sion
FeRC, Fédération Romande du Carrelage, Assens
FNSO Fédération Neuchâteloise des associations professionnelles du Second Œuvre, Boudevilliers
Metaltec Romandie, Sion
* FMB, FRECEM, FREPP, FRMB, FVE font partie du Groupe de base second œuvre et enveloppe du bâtiment et de constructionromande.

Autres organisations membres

asr Recyclage Matériaux Construction Suisse, Schlieren
bauenaargau, Aarau
ETHZ, département Bau, Umwelt und Geomatik, Zurich
GTS Groupe spécialisé pour les travaux souterrains - Swiss Tunnelling Society, Regensdorf-Watt
Luzerner Bauwirtschaftskonferenz, Lucerne
routesuisse - Fédération routière suisse FRS, Berne
SVIT Suisse, Association suisse de l'économie immobilière, Zurich
Wirtschaftskammer Baselland, Liestal

COMITÉ

Président de constructionsuisse



Hans Wicki, conseiller aux Etats

Présidents des groupes de base

Groupe de base planification



Stefan Cadosch
Président SIA

Groupe de base gros œuvre



Gian-Luca Lardi
Président central SSE

Groupe de base second œuvre et enveloppe du bâtiment



*Michael Tschirky**
Président EIT.Swiss

Groupe de base production et négoce



Stephan Urwyler
CEO HG COMMERCIALE

Autres membres du comité



Alfred Squaratti
Président adjoint



Georges Zünd
constructionromande



Markus Mettler
Développement Suisse



Nationalrat
*Christian Wasserfallen***
Infra Suisse

* Michael Tschirky, président d'EIT.swiss, a pris au cours de l'été 2019 la succession d'Hans Rupli, celui-ci ayant quitté ses fonctions de président central de l'Association suisse des entreprises de construction bois et de président du groupe de base Second œuvre et techniques du bâtiment.

** L'Assemblée plénière a élu durant l'été Christian Wasserfallen, président d'Infra Suisse, comme nouveau membre du comité.

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS ET SECRÉTARIAT CENTRAL

Conférence des directeurs

La conférence des directeurs comprend, outre le président et la direction de constructionsuisse, les secrétaires des groupes de base. Elle s'est réunie quatre fois en 2019 – à chaque fois quelques jours avant la séance du comité

Groupe de base planification



Mario Marti
Directeur de l'USIC

Groupe de base gros œuvre



Bernhard Salzmänn
Vice-directeur de la SSE

Groupe de base second œuvre et enveloppe du bâtiment



Simon Hämmerli
Directeur EIT.Swiss

Groupe de base production et négoce



Michael Widmer
FREI connect

Secrétariat



*Michèle Ramò, Responsable
de la communication (50%)*

*Benjamin Wittwer
Directeur*

*Sandra Burlet
Directrice adj. (80%)*

FINANCES

Compte de résultat pour la période du 1.1. au 31.12.2019

	Compte 19	Budget 19	Compte 18
PRODUITS			
Cotisations des membres ordinaires	182'500.00	180'000.00	177'500.00
Cotisations supplémentaires	470'000.00	480'000.00	482'512.00
Déficit partiel cotisations supplémentaires			
G.d.b. P&N	0.00	-10'000.00	0.00
Total produits d'exploitation	652'500.00	650'000.00	660'012.00
CHARGES			
Imprimés, communiqués, actions, documentations pour le public	3'176.30	2'000.00	3'188.94
Mandats à des tiers	31'878.45	26'000.00	24'896.90
Frais de séances et de réunions, frais généraux	55'856.40	71'000.00	51'007.84
Total charges de marchandises, prestations	90'911.15	99'000.00	79'093.68
Total charges de personnel	523'097.20	497'000.00	490'400.79
Loyers	36'442.10	33'000.00	30'329.19
Infrastructure, informatique, assurances	9'135.40	10'000.00	3'811.05
Téléphone, Internet, port, matériel de bureau	12'712.75	8'000.00	7'288.98
Total autres charges d'exploitation	58'290.25	51'000.00	41'429.18
Résultat d'exploitation I (EBITDA)	-19'798.60	3'000.00	49'088.35
Amortissements	5'482.45	7'000.00	6'143.25
Résultat d'exploitation II (EBIT)	-25'281.05	-4'000.00	42'945.10
Intérêts créanciers	0.00	200.00	0.00
Résultat d'exploitation III (EBT)	25'281.05	-4'000.00	42'945.10
Constitution de provisions	0.00	0.00	-40'000.00
Résultat annuel avant impôts	-25'281.05	-4'000.00	2'945.10
Impôts	1'519.95	600.00	588.60
Résultat annuel	-26'801.00	-4'600.00	2'356.50

Bilan au 31.12.2019

	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Actifs			
Actifs circulants			
Liquidités	461'098.38	471'930.48	-10'832.10
Autres créances à court terme	4'526.50	363.45	4'163.05
Comptes de régularisation actifs	1'023.20	172.70	850.50
Total actifs circulants	466'648.08	472'466.63	-5'818.55
Immobilisations			
Immobilisations corporelles meubles	14'500.00	15'700.00	- 1'200.00
Total immobilisations	14'500.00	15'700.00	- 1'200.00
Total actifs	481'148.08	488'166.63	-7'018.55
Passifs			
Capital étranger à court terme			
Engagements à court terme prestations	14'936.80	3'939.25	10'997.55
Engagements à court terme tiers	24'275.00	20'481.55	3'793.45
Comptes de régularisation passifs	12'991.45	8'000.00	4'991.45
Total capital étranger à court terme	52'203.25	32'420.80	19'782.45
Capital étranger à long terme			
Provisions	104'000.00	104'000.00	0.00
Total capital étranger à long terme	104'000.00	104'000.00	0.00
Capital propre			
Capital de l'association au 1 ^{er} janvier	351'745.83	349'389.33	2'356.50
Résultat annuel	-26'801.00	2'356.50	- -29'157.50
Total capital propre	324'944.83	351'745.83	-26'801.00
Total passifs	481'148.08	488'166.63	-7'018.55

